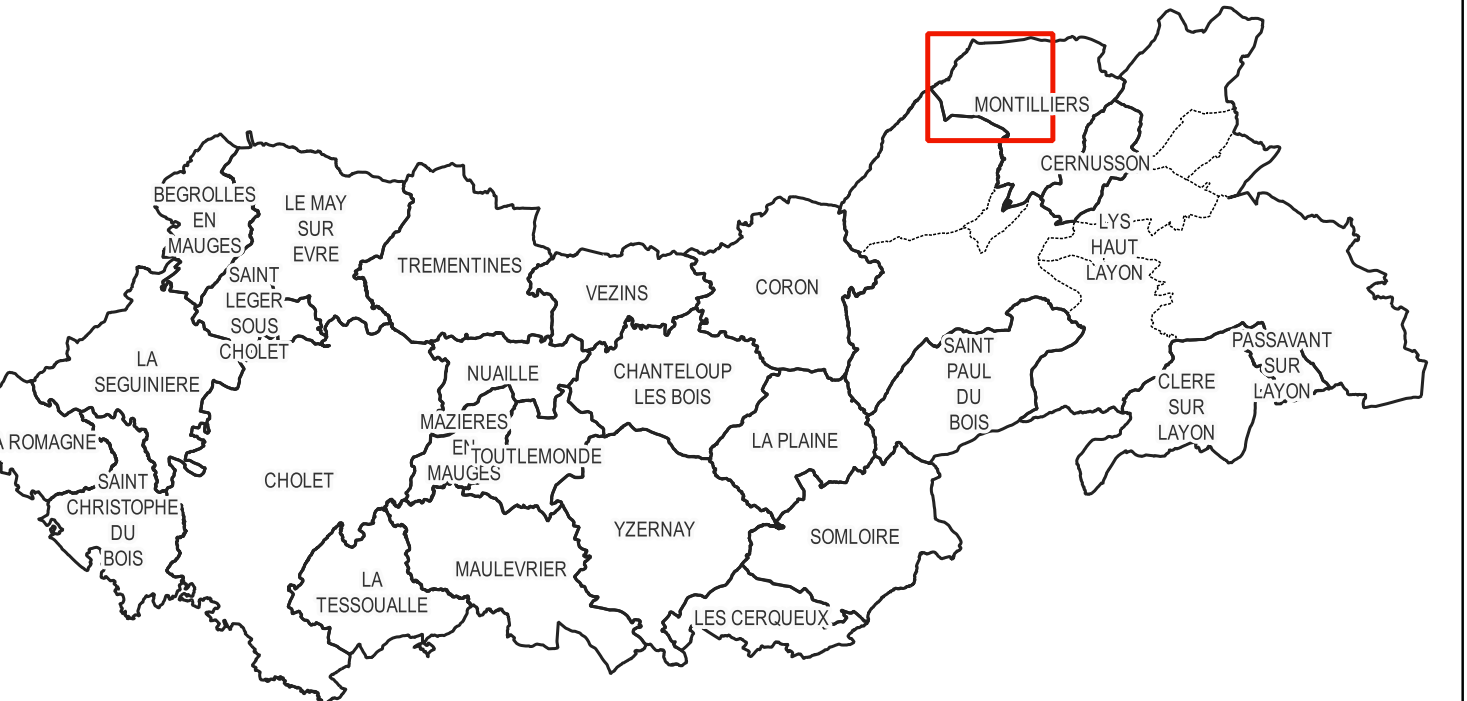


REGLEMENT GRAPHIQUE

MONTILLIERS
PLAN 1 / 3



Prescrit le 18 septembre 2017
Adopté le 19 mai 2025
Approuvé le 16 février 2026

Annexé à la délibération,
Monsieur le Président

atelierurbanova
urbanisme et architecture

Légende

▬ Limite communale

▬ Limite parcellaire

■ Bât dur

■ Bât léger

ATITRE INFORMATIF

▬ Plan d'eau

▬ Zone humide - Enjeu Faible

PRESRIPTIONS

▲ Arbre à protéger

★ Patrimoine bâti à protéger

★ Bâtiment susceptible de changer de destination en zone A ou N

▬ Linéaire commercial

▬ Haie protégée - Enjeu Fort

▬ Haie protégée - Enjeu Modéré

▬ Boisement protégé

▬ Espace boisé classé à protéger ou conserver

▬ Carrière

▬ Centralité Commerciale

▬ Zone Périphérique Commerciale

▬ Emplacement réservé

▬ OAP sectorielle "Densification urbaine"

▬ OAP sectorielle "Extension urbaine"

▬ Zone de protection des cours d'eau

▬ Zone humide - Enjeu Moyen

▬ Zone humide - Enjeu Fort

Zonage

▬ 1AUe

▬ 1AUH

▬ 1AUH2

▬ 1AUy

▬ 1AUyZ

▬ 2AUe

▬ 2AUH

▬ 2AUH2

▬ 2AUy

▬ A

▬ AE

▬ Agv

▬ AL

▬ Ar

▬ AT

▬ Av

▬ AY

▬ N

▬ Nd

▬ Nhb

▬ Nhy

▬ UA

▬ UBh

▬ UC

▬ UE

▬ UEg

▬ UY

▬ UYc

▬ UYt

▬ UYz

0 250 500 m

Echelle 1:5000

Fonds de plan : cadastre Etalab 09/2025

Emplacements réservés		
Commune	N°	Libellé
MONTILLIERS	1	[Aménagement d'une voie piétonne] Commune
		175